



COMMUNE DE SAINTE-ADRESSE

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et exécutées pour l'année considérée.

A la clôture de l'exercice budgétaire qui intervient au 31 janvier de l'année N + 1, l'ordonnateur (le Maire) établit le compte administratif du budget primitif ainsi que les comptes administratifs correspondant aux éventuels budgets annexes.

Le compte administratif permet ainsi à l'ordonnateur de rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées :

- . Il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectuées en dépenses (mandats) et en recettes (titres).
- . Il présente les résultats comptables de l'exercice.
- . Il est soumis pour approbation par l'ordonnateur à l'Assemblée Délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte administratif 2018 a été voté le 20 mai 2019 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux. Il est exactement conforme au compte de gestion qui retrace l'exécution budgétaire constatée par le trésorier municipal en application du principe de séparation entre l'ordonnateur et le comptable.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des traitements des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

1) Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement des villes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution. Ainsi, ces cinq dernières années, la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée à notre commune a suivi l'évolution suivante :

2014 :	1.022.150 €
2015 :	861.085 €
2016 :	708.815 €
2017 :	593.620 €
2018 :	548.834 €

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

- Les impôts locaux : 2.797.408 € perçus en 2018, 2.844.000 € prévus pour 2019
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population :

2014 :	619.000 €
2015 :	833.000 €
2016 :	414.000 €
2017 :	387.000 €
2018 :	339.774 €

La variation constatée sur ces 5 exercices s'explique par le fait qu'une grande partie des recettes de 2015 (429.000 € sur 833.000 €) provenait du remboursement par la CODAH de la mise à disposition du personnel chargé de la collecte des déchets ménagers.

Les Agents concernés ayant été intégrés dans la CODAH au 01.01.2016 ces remboursements ont cessés à partir de cet exercice.

Les recettes de fonctionnement 2018 représentent 6.095.833 €.

2) Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les traitements du personnel municipal, l'entretien et la consommation en fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les traitements des agents représentent 53,05 % des dépenses réelles de fonctionnement de la ville.

Les dépenses de fonctionnement 2018 représentent 5.131.913 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes et des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	1.365.384,45 €	Excédent brut reporté	
Dépenses de personnel	2.632.635,33 €	Recettes des services	344.227,15
Autres dépenses de gestion courante	777.905,52 €	Impôts et taxes	4.474.392,36 €
Dépenses financières (intérêts des emprunts)	32.386,95 €	Dotations et participations	845.667,57 €
Dépenses exceptionnelles	177,27 €	Autres recettes de gestion courante	249.107,39 €
Autres dépenses	153.437 €	Recettes exceptionnelles	3.021,01 €
Dépenses imprévues	0	Recettes financières	22,50 €
Total dépenses réelles	4.961.926,52 €	Autres recettes	179.395,37 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	169.987,28 €	Total recettes réelles	6.095.833,35 €
Virement à la section d'investissement	0	Produits (écritures d'ordre entre sections)	0
Total général	5.131.913,80 €	Total général	6.095.833,35 €

Commentaires concernant les données de ce tableau :

Le résultat de l'exercice 2018 se chiffre donc en fonctionnement à 963.919,55 €. En y rajoutant le montant inscrit en réserve au chapitre R002 correspondant à l'excédent de fonctionnement 2017 qui se chiffrait à 2.940.684,41 €, on obtient le résultat cumulé de clôture qui est donc de 3.904.603,96 €.

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2018 :

Concernant les ménages

- Taxe d'habitation : 7,75 %
- Taxe foncière sur le bâti : 14,36 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 58,85 %

A noter que ces taux sont restés au même niveau depuis 2002.

Le produit de la fiscalité locale s'est élevé à 2.797.408 €

d) Les dotations de l'Etat.

La dotation Globale de Fonctionnement s'est élevée à 548.834 € soit une baisse de 44.786 € par rapport à 2017.

Elle est en baisse constante depuis 2008 (1.211.560 €) année où elle représentait 19,5 % de nos recettes de fonctionnement (contre 9 % en 2018).

II. La section d'investissement

a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la réalisation du programme de voirie).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté		Virement de la section de fonctionnement	716.391,69 €
Remboursement du capital des emprunts	312.552,79 €	FCTVA	144.551,02 €
Travaux de bâtiments*	302.977,95 €	Mise en réserves	22.467,71 €
Travaux de voirie	319.058,60 €	Cessions d'immobilisations	
Autres travaux	416.372,45 €	Taxe aménagement	165.613,78 €
Autres dépenses	94.842,77 €	subventions	197.992,74 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	11.580 €	Emprunt / Cautions	800 €
/		Produits (écritures d'ordre entre section)	181.567,28 €
Total général	1.457.384,56 €	Total général	1.429.384,22 €

* travaux sur bâtiments

Orangerie	37.420,60 €
Groupe scolaire Antoine Lagarde - Primaire	19.731,31 €
Maternelles	7.440,46 €
Mairie	4.807,20 €
Espace Claude Monet	11.900,60 €
Tennis	62.943,11 €
Espace Sarah Bernhardt	30.846,88 €
Cimetière	58.170 €
Eglise Saint Denis	13.092 €
Crèche Liberty	5.383,92 €
Logements communaux	15.162,32 €
Divers	36.079,55 €
TOTAL	302.977,95 €

Le résultat de l'exercice pour 2018, en section d'investissement, se chiffre donc à – 28.000,34 € ; il conviendra d'y ajouter le résultat déficitaire de l'exercice 2017 (315.051,64 €) pour obtenir le résultat cumulé de clôture qui se chiffre ainsi à – 343.051,98 €.

c) Les subventions d'investissements obtenues :

- de l'Etat : 38.993,14 €
- de la Région : 2013,60 €
- Autres : 156.986 € (Fonds de concours CODAH)

III. Les données synthétiques du Compte Administratif – Récapitulation (page 7 de cette note)

Recettes et dépenses de fonctionnement :

- Dépenses : 5.131.913,80 €
- Recettes : 6.095.833,35 €

Recettes et dépenses d'investissement :

- Dépenses : 1.457.384,56 €	- Résultat déficitaire 2017 :	315.051,64 €
	+ Restes à Réaliser:	333.522,64 €
	TOTAL	2.105.958,84 €
- Recettes : 1.429.384,22 €		

b) Principaux ratios

Voir document en pièce jointe (page 8 de cette note)

c) Etat de la dette

Voir document en pièce jointe (page 9 de cette note)

d) Garanties d'emprunt accordées par la ville

Voir document en pièce jointe (page 10 de cette note)

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Sainte-Adresse le 20 mai 2019

Transmis en ~~la~~ Préfecture,
le 27 MAI 2019

Valérie COQUIN
Attachée Territoriale

Le Maire,

Hubert Dejean de la Bâtie



Résultat Exercice 2018

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011	1 365 384,45€	013	179 395,37€
012	2 632 635,33€	70	344 227,15€
65	777 905,52€	73	4 474 392,36€
014	153 437,00€	74	845 667,57€
		75	249 107,39€
Dépenses Gestion	4 929 362,30€	Recettes Gestion	6 092 789,84€
		Epargne de gestion	1 163 427,54€
66	32 386,95€	76	22,50€
67	177,27€	77	3 021,01€
Dépenses Réelles	4 961 926,52€	Recettes Réelles	6 095 833,35€
		Epargne Réelle	1 133 906,83€
Opération d'ordre			
042	169 987,28€		
Total Dép. de Fonctionnement	5 131 913,80€	Total Rec. de Fonctionnement	6 095 833,35€
Résultat de l'exercice : 963 919,55€			
Résultat cumulé : 2 940 684,41(R002) + 963 919,55 ⇒ 3 904 603,96€			

Investissement

Dépenses		Recettes	
10	930,00€	10	310 164,80€
16	312 552,79€	13	197 992,74€
20	41 340,28€	1068	716 391,69€
21	86 257,53€	16	800,00€
23	910 811,19€	23	22 467,71€
Sous Total 20/21/23	1 038 409,00€		
204	93 912,77€		
Total Dép. Réelles Investissement	1 445 804,56€	Total Rec. Réelles Investissement	1 247 816,94€
		040	169 987,28€
		041	11 580,00€
Dépenses ordre	11 580€	Recettes ordre	181 567,28€
Total Dép. Investissement	1 457 384,56€	Total Rec. Investissement	1 429 384,22€
Résultat exercice : -28 000,34€			
Résultat déficitaire 2017 : 315 051,64€			
Résultat cumulé : 315 051,64€ + 28 000,34€ ⇒ - 343 051,98€			
Restes à réaliser :	333 522,64€		
Total Dépenses Investissement :	2 105 958,84€	Total Recettes Investissement	1 429 384,22€
Besoin Financement :	676 574,62€		

076552

BUDGET GENERAL

2018

I - INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES et FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	7 648
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : CODAH	75

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
fiscal	financier		
6 720 711	7 229 614	878	1 074

Informations financières - RATIOS		Valeurs communales	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	648	856
2	Produit des impositions directes / population	365	478
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	797	1 006
4	Dépenses d'équipement brut / population	189	265
5	Encours de dette / population	103	663
6	DGF / population	71	98
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	53 %	55.9 %
8	Dépenses de fonct. et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	86.5 %	91.6 %
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonct.	23.7 %	26.3 %
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	13 %	65.8 %

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

active

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice		
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)											
1641 Emprunts en euros (Total)											
49	N		A-1	793 745,52							
50	N		A-1	308 097,16	6,25	F	Taux fixe à 3,9 %	3,69	42 722,94	13 681,98	0,00
56	N		A-1	65 038,69	1,8	F	Taux fixe à 3,21 %	3,21	30 932,70	2 712,02	411,75
57	N		A-1	99 268,13	7,75	F	Taux fixe à 3,42 %	3,41	10 340,29	3 617,08	639,31
58	N		A-1	75 109,03	2,75	F	Taux fixe à 2,62 %	2,65	23 108,43	2 380,54	497,43
1643 Emprunts en devises (Total)				245 238,51	1	F	Taux fixe à 2,36 %	2,36	151 841,94	8 649,22	1 436,67
16441 Emprunts assortis d'une option de lire sur ligne de trésorerie (Total) (5)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciiaux (Total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et P.P.P (Total)											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)											
1678 Autres emprunts et dettes (Total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)											
1681 Autres emprunts (Total)											
42	N		A-1	0,00	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 572,32	0,00	
1692 Bons à moyen terme négociables (Total)											
1697 Autres dettes (Total)		0,00		793 745,52					301 573,62	30 420,84	0,00
Total Général											

(5) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couvertures ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/10-15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/2018 après opérations de couverture.

(14) Taux annuels opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 86111 « intérêts régis à l'échéance » (intérêts décalés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Etat par bénéficiaire du 01/01/2018 au 31/12/2018 - Comptes administratifs (stat. concerné)